

[fr](#)

[Press release](#) | 07.02.2024

Le Parlement européen en faveur de la dérégulation des nouveaux OGM : un non-sens!

Le Parlement européen s'est prononcé aujourd'hui en faveur de la dérégulation des nouvelles techniques génomiques (NTG). Développées après la mise en place de la législation européenne sur les OGM en 2001, ces techniques de génie génétique permettent de modifier le matériel génétique des plantes sans forcément introduire un gène d'une espèce différente*. Parmi celles-ci figure la technique « d'édition de gènes » impliquant généralement l'utilisation de l'enzyme CRISPR-CAS.

Le groupe des Verts/ALE au Parlement européen a, dès le début, critiqué le projet de la Commission européenne d'exempter la majorité des NTG (Ceux de catégorie 1) de la législation encadrant les organismes génétiquement modifiés.

Contrairement aux positions de la Commission et du Conseil pour qui ces nouveaux OGM ne devraient pas être soumis aux règles en vigueur sur l'évaluation des risques, la surveillance, la traçabilité et l'étiquetage, le groupe des Verts-ALE a su rallier une majorité en faveur de la traçabilité et de l'étiquetage des produits comme "issus de nouvelles techniques génomiques". Une amélioration qui se distingue de l'approche des deux autres institutions qui est contraire au droit à l'information des consommateurs, aux obligations liées à la coexistence avec les cultures biologiques ou conventionnelles ainsi qu'au respect du principe de précaution établi par l'UE.

Par ailleurs, en proposant de considérer les cultures issues des nouvelles techniques génomiques comme des variétés conventionnelles, la Commission européenne ne respecte pas l'arrêt de la Cour de justice de l'UE de 2018. **

Les Verts/ALE ont appelé au rejet de la proposition de la Commission qui profitera, une fois de plus, aux industries pharmaceutiques des plantes génétiques au détriment des agriculteur.rice.s.

Déclaration de **Benoît BITEAU**, Premier Vice-Président de la commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement européen :

« En pleine ébullition du monde agricole qui réclame des revenus décents et des stratégies claires pour préserver l'avenir du secteur, la majorité de ce Parlement a voté pour des techniques qui ne feront qu'accroître la dépendance des agriculteur.rice.s aux quelques multinationales qui seront en mesure d'investir dans ces techniques.

Moins de marge manoeuvre pour les paysans et paysannes développant une agriculture durable, impossibilité

pour les États d'interdire les cultures de nouveaux OGM, contestation du droit de regard des consommateurs sur ce qui finit dans leur assiette, sabotage du projet d'autonomie alimentaire... Par contre, plus de gains pour le business des semences, les agro-industriels et l'industrie chimique... On marche sur la tête !

La Présidente von der Leyen a annoncé mardi le retrait de la proposition sur la réduction des pesticides. Une proposition pourtant essentielle à sa stratégie « de la ferme à la fourchette » et, plus généralement, à la réalisation du Pacte Vert. Sans parler de la protection de la santé des agriculteur-rice.s, de leur famille et de la population européenne en général.

Elle a aussi préféré mettre d'emblée de côté la refonte nécessaire de la Politique agricole commune, privant ainsi les agriculteur-rice.s d'un plan précis de transition agroécologique. De surcroît, avec la promotion d'accords de libre-échange déstabilisant toujours plus nos économies et, en particulier le monde agricole, la Commission, et ses soutiens au Parlement, reproduisent les mêmes erreurs. Des errances qui prennent racine dans une vision strictement mercantile du secteur agricole et un prosélytisme sur les nouvelles technologies pour justifier le statu quo. »

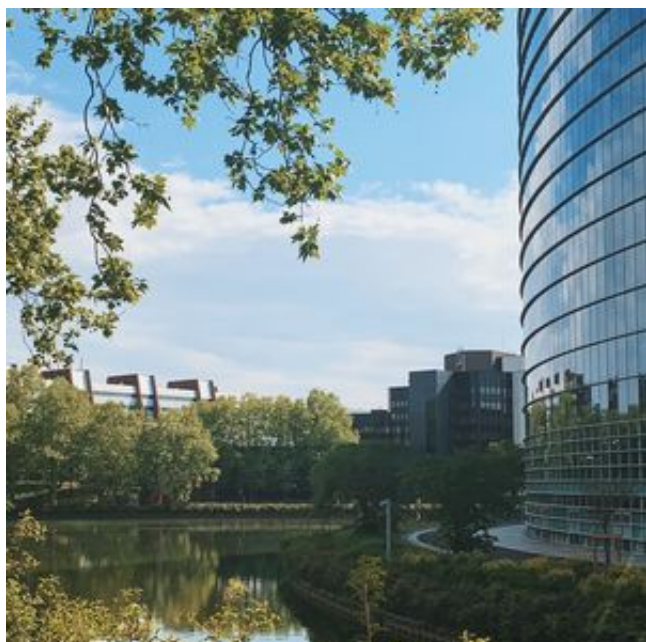
(*)OGM de I génération

(**) [La Cour de justice de l'Union européenne a jugé dans son arrêt du 25 juillet 2018](#) que les produits des techniques de mutagenèse (connus sous l'appellation de « nouveaux OGM ») « constituent des OGM et sont en principe soumis aux obligations prévues par la directive sur les OGM », à condition qu'ils relèvent de techniques « apparues postérieurement » à l'adoption de cette directive.

Recommended

News

©zsofia-vera



[PLENARY FLASH: Greens/EFA Priorities 9 to 12 March](#)

09.03.2026

Press release

Bert Christiaens



[CMO/Veggie burger trilogue outcome: Quote from MEP Ann...](#)

05.03.2026

Press release

pop-zebra-unsplash



[Subcontracting: MEPs stand on the side of workers](#)

12.02.2026

Press release

European Council



[Europe will only be free when we are fossil-free](#)

11.02.2026

Responsible MEPs



Benoît Biteau

Member

Contact person



Guendalina De Sario

Press & Media Advisor FR-IT-ES (for French, Italian and Spanish press)

Please share

[.E-Mail](#)